

Strasbourg, vendredi 17 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01653

Pris en application:

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Inspection ou travaux subaquatiques

Etude hydrobiologique

Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 21/03/2023 de 09:30 à 17:00
 - o Canal de Colmar entre les pk 0.300 (Ecluse du Rhin à Volgelsheim) et pk 0.500 (Ecluse du Rhin à Volgelsheim)

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 21/03/2023 de 09:30 à 17:00
 - o Canal de Colmar entre les pk 0.300 (Ecluse du Rhin à Volgelsheim) et pk 0.500 (Ecluse du Rhin à Volgelsheim)

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 21/03/2023 de 09:30 à 17:00
 - o Canal de Colmar entre les pk 0.300 (Ecluse du Rhin à Volgelsheim) et pk 0.500 (Ecluse du Rhin à Volgelsheim)

Commentaire:

Des prélèvements partiels de sédiments sont réalisés en vue d'opérations de dragage à venir.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Strasbourg, 4, quai de Paris, CS 30367, 67010 STRASBOURG CEDEX Tél: 03.67.07.92.15 - Fax: 03.88.24.21.24

Date limite d'affichage:

22/03/2023

Direction territoriale Strasbourg 4, quai de Paris - CS 30367 67010 STRASBOURG CEDEX

Tél: 03.67.07.92.15 - Fax: 03.88.24.21.24

Chef d'Unité

Jérôme ALBARET